



Les parcours de Valence



Édito

Valence, capitale gastronomique, ville d'art et d'histoire, mais aussi cité verte et facile à vivre, telle est notre ambition, notre réalisation.

La multiplication des cheminements doux et multimodaux s'inscrit dans la volonté de préserver notre qualité de vie et de l'embellir au quotidien. Il s'agit d'un investissement important dans la réalisation d'un avenir sereinement partagé, en bonne santé. Et parce que se déplacer de façon responsable à travers Valence ne doit plus être une source de contraintes, mais au contraire de plaisirs, nous avons fait le choix de vous proposer 4 itinéraires pour parcourir la ville. Ce n'est pas rien, et c'est surtout une première à Valence où jusqu'à présent seuls les déplacements motorisés permettaient un tel enchaînement récréatif.

Ce guide vous permettra de mieux vous informer mais aussi de vous renseigner sur l'histoire attachée aux lieux que vous allez traverser et ainsi de mieux les apprécier. Laissons ainsi glisser vers nous le lent passage du temps au temps et surtout celui du plaisir d'une découverte apaisée de notre ville.

Le Maire de Valence,
Vice-président de la Région

4 Découvrez les parcours que nous vous proposons :



L'Essentiel

Toute la diversité de la ville en 8 km.



Canaux

Les canaux typiques de Châteauneuf à travers un circuit de 2,7 km.



Jouvet - Épervière

Une boucle de 5 km reliant le parc Jouvet au parc de l'Épervière en passant par les parcs des Trinitaires et Marcel Paul.



Contrebandiers

Le tour des quartiers de la ville en plus de 10 km.

Entre chaque
panneau directionnel,
laissez-vous guider
par le marquage
peint au sol.



Parcours L'Essentiel

8,3 Km

2 h

50 mn

Découvrez le patrimoine historique, culturel et naturel de Valence à travers une promenade urbaine. Admirez les grands monuments historiques (Maison des Têtes, cathédrale Saint-Apollinaire, Pendentif, Hôtel de Ville...), culturels (musée, théâtre) et naturels (canaux et zones humides Paule Devivaise et Laprat). Au détour de la promenade, parcourez le centre-ville et ses rues piétonnes, le quartier plus confidentiel de Châteauvert, ses rues arborées et ses canaux anciens. Ce parcours vous permet de rejoindre le parc Jouvet, Jardin remarquable, après avoir traversé le parc des Trinitaires, ancien jardin tenu par l'ordre des Trinitaires et aménagé en espace naturel urbain.



CATHÉDRALE SAINT-APOLLINAIRE

4, place du Pendentif

Consacrée en 1095 par le pape Urbain II, la cathédrale Saint-Apollinaire est pillée et incendiée pendant les conflits religieux du 16^e siècle. Reconstituée à l'identique, elle conserve les principales caractéristiques d'une église romane : système de voûtement, chapelles rayonnantes...

Embellie au 18^e siècle par Monseigneur Milon de Mesme, elle est classée Monument historique en 1869.



MAISON DES TÊTES - 57, Grande Rue

Hôtel particulier du 16^e siècle, la Maison des Têtes est emblématique des grandes maisons de notables fortunés de l'époque Renaissance. De nombreuses figures, accompagnées d'un répertoire végétal abondant, sont sculptées en façade, dans le corridor d'entrée et dans la cour. Protégée au titre des Monuments historiques en 1944, elle a bénéficié d'importantes campagnes de restauration lui permettant de retrouver son panache d'autrefois.



CANAL DES MOULINS

Quartier de Châteauvert

Autrefois appelé le Grand Béal ou la mère d'eau, c'est le plus long canal de Valence. Il a été creusé pour conduire les eaux des fontaines Faventines aux grands moulins, situés de part et d'autre de la rue des Repenties en contrebas de l'évêché et aujourd'hui disparus. En 1784, il est décidé du voûtement du canal des Moulins depuis l'angle du Logis du Griffon jusqu'aux Moulins de Saunière. Au 19^e siècle, le canal des Moulins a été recouvert au niveau de l'avenue de la République lors des travaux d'aménagement du chemin de fer.



PLACE DES ORMEAUX

Des fouilles archéologiques, réalisées au début des années 2000, ont montré que la place était un centre religieux important dès le moyen-âge avec la présence de plusieurs édifices culturels dont la cathédrale et le palais épiscopal qui accueille l'actuel Musée de Valence.



MUSÉE DE VALENCE - Place des Ormeaux

L'importante rénovation-extension du musée, achevée en 2013 et confiée à l'architecte Jean-Paul Philippon, offre un remarquable exemple de valorisation patrimoniale du palais épiscopal, soulignée par le belvédère dominant le Rhône. Le parcours des collections du musée réunissant un large panorama de la préhistoire à l'art contemporain, est associé au parcours architectural et historique du bâtiment.



2,7 Km

 40 mn

 15 mn

Les canaux de Valence représentent la trame verte et bleue de la ville. Ils se sont constitués au fil des siècles pour répondre à un besoin d'irrigation de zones maraîchères et de prés.

Ce patrimoine historique et naturel remarquable a été préservé et valorisé, malgré l'urbanisation de la ville. Aujourd'hui, Valence compte près de 17 km de canaux à ciel ouvert (plus de 40 km au total), véritable écrin d'une biodiversité remarquable (faune et flore). Les canaux étant en grande partie sur le domaine privé, la Ville travaille en collaboration avec les associations et les riverains pour privilégier un entretien écologique et concerté et des réaménagements soucieux de l'écologie et des essences locales.



MUR EN GALETS

Comité pour nos gosses - 14, chemin de Laprat

Souvent appelées galets du Rhône, ces pierres roulées proviennent surtout de l'Isère. Leur abondance, leur dureté et la facilité de s'en procurer expliquent leur emploi fréquent dans l'architecture locale. Leur agencement permet de créer des motifs graphiques et géométriques particulièrement intéressants.



ESPACE NATUREL PAULE DEVIVAISE

Parc de Châteaouvert

Zone humide liée aux canaux, elle est classée depuis 2013 en espace naturel sensible local (classement départemental). Elle abrite de nombreuses sources des canaux et trois anciennes cressonnières (bassin d'eau courante où l'on cultive le cresson). L'espace naturel a été baptisé Paule Devivaise afin de rendre hommage à cette naturaliste passionnée, membre de l'association Biodiversité au fil de l'eau, décédée en 2017 et qui a activement contribué au classement de la zone.



JARDINS FAMILIAUX DE LAPRAT - Boulevard du Maréchal Juin

Les jardins ouvriers de Laprat sont gérés par la MJC (Maison de la jeunesse et de la culture) de Châteaouvert. L'eau utilisée par les jardiniers provient directement du canal qui longe les jardins.



FONTAINE DES MALCONTENTS

Chemin de Robinson

Cette « fontaine » est l'une des sources les plus importantes du réseau des canaux de Valence avec un débit de 140 litres par seconde. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, cette source et les deux canaux qu'elle alimente se nommaient source et canaux des Contents. Le changement d'appellation fait référence aux nombreux désagréments causés à cette époque par l'engorgement des canaux et les innombrables inondations qui transformaient régulièrement le quartier de Châteaouvert en marécage.



ZONE HUMIDE DE LAPRAT

Chemin de Laprat

La zone humide est un espace à caractère naturel, faisant l'objet d'une gestion écologique. De nombreuses sources et canaux quadrillent le site et les cheminements naturels (en herbe) y créent une ambiance intimiste. La zone humide de Laprat est classée en espace naturel sensible local depuis 2019.

Parcours Jouvét/Épervière

5,1 Km

 75 mn

 30 mn

 23 mn

Premier Parcours mis en place par la Ville de Valence en 2018, il relie le parc Jouvét au parc de l'Épervière en passant par les parcs des Trinitaires et Marcel Paul. Très « nature », il emprunte la ViaRhôna et traverse le port de l'Épervière. Ce parcours peut être intégralement emprunté à vélo.



PARC JOUVET

Le parc a été inauguré en 1905 par le président de la République de l'époque, Émile Loubet. En 1942, il a été inscrit sur la liste des monuments naturels et des sites à caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Depuis 2006, il bénéficie également du label Jardin remarquable qui distingue les parcs présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique. Le parc compte plus de 600 variétés d'arbres et arbustes et de nombreuses activités de loisirs pour les enfants : aires de jeux, brumisateur, petit train, animalerie... D'où vient le nom du parc ? C'est Théodore Jouvét, un Valentinois fortuné, qui a offert à la Ville, en 1901, l'argent pour acheter les 7 ha de terrains nécessaires à la création du parc.

AVENUE DE PROVENCE

L'avenue de Provence est l'ancienne Nationale 7. Reliant Paris à Menton, cette route mythique des vacances est devenue célèbre en 1936 avec l'instauration des congés payés.



PORT DE L'ÉPERVIÈRE

Premier port fluvial d'Europe, le port de l'Épervière compte 420 postes d'amarrage. Depuis 2005, il bénéficie du label Pavillon bleu qui récompense le respect de l'environnement.



PARC DES TRINITAIRES

Ancienne propriété de l'ordre des Trinitaires, le parc propose plus de 6 ha de nature en ville, longés par le canal de l'Épervière (canal collecteur de la plupart des canaux de Valence).



PARC MARCEL PAUL

Ce parc de près de 4 ha abrite un canal, une aire de jeux pour les enfants et des terrains de pétanque.



PARC DE L'ÉPERVIÈRE

La zone a accueilli l'ordre de Saint-Ruf pendant près de quatre siècles, puis l'installation inachevée d'une base de loisirs dans les années 1960. Le parc a été totalement réaménagé par les équipes municipales en 2016. Écoresponsable, il propose 7 ha de loisirs et de détente avec notamment une prairie fleurie et un verger en libre-service, un arboretum, un parcours ludo-sportif pour les enfants, des équipements sportifs pour les adultes... D'où vient le nom du parc ?

Il s'agit du nom du cours d'eau longeant le site qui pourrait tirer son nom de la plante communément appelée Épervière. Vivace et très résistante, elle colonise les endroits difficiles et est très présente en France et en Europe.



VIARHÔNA

Depuis 2011, le tronçon Tain-l'Hermitage/Valence de la ViaRhôna rejoint le site de l'Épervière. Trait d'union entre les Alpes suisses et la mer Méditerranée, la ViaRhôna permet la découverte à vélo de la vallée du Rhône sur 700 kilomètres.

Parcours Contrebandiers

10,6 Km

2 h 40

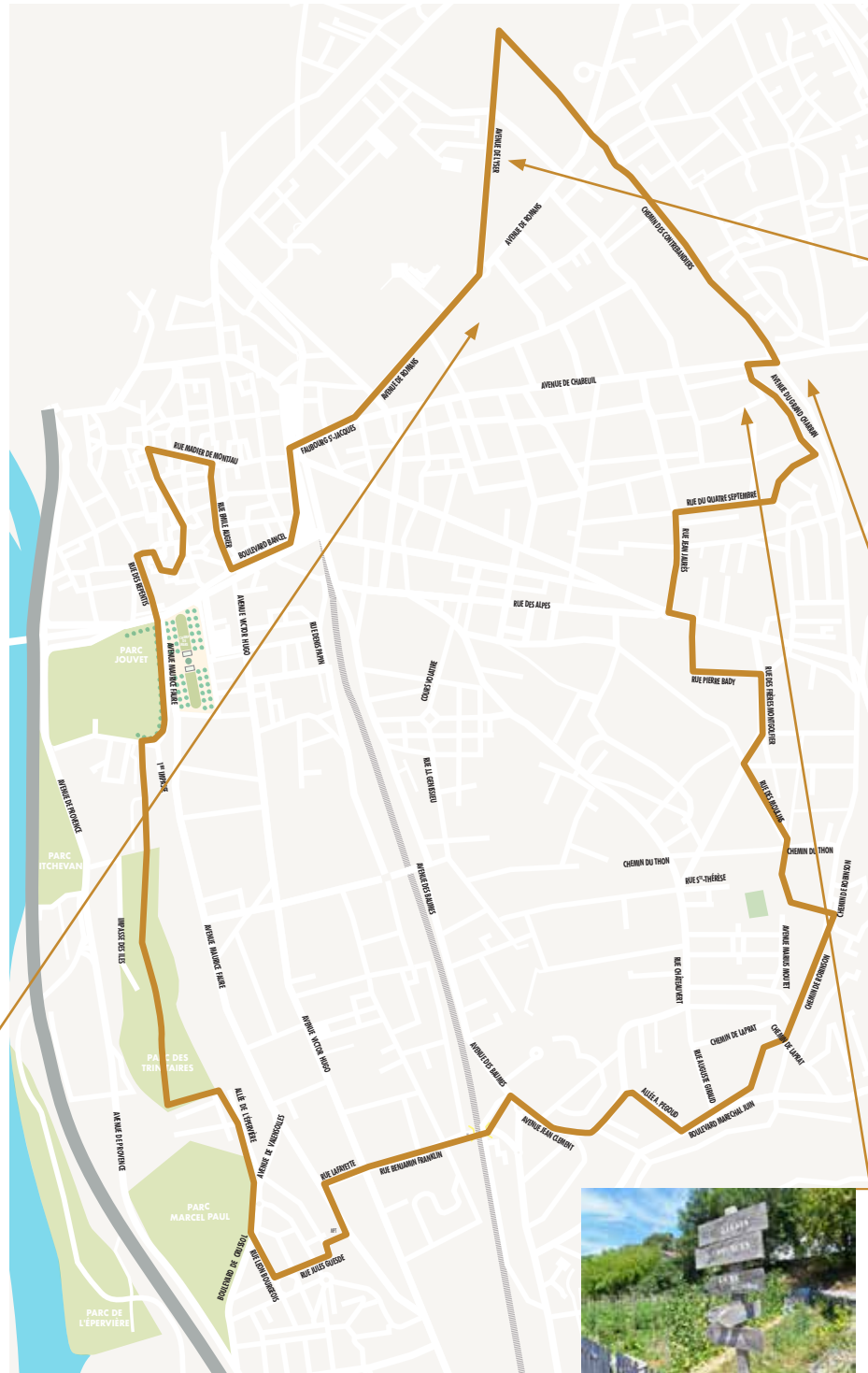
1 h

La contrebande a été rendue célèbre à Valence par l'exécution en ses murs du plus populaire des bandits du 18^e siècle : Louis Mandrin. Arrêté illégalement par les troupes françaises en Savoie, il est conduit à Valence pour être jugé par la Commission de Valence, spécialisée dans les affaires de contrebande. Réputée impitoyable, elle condamne Mandrin à être roué vif sur la place des Clercs. En 1755, l'évènement attira des milliers de badauds. Cependant, aucune vente de produits de contrebande n'a été organisée par Mandrin sur les places publiques de Valence. Il semble que ces bandits évitaient soigneusement le centre-ville où siégeait la terrible Commission en empruntant le chemin des Contrebandiers. Au détour de ce parcours, vous pourrez passer à côté des grottes percées dans la molasse du plateau de Lautagne qui ont pu servir de cachettes ou de lieux de stockage pour des marchandises illicites.



PLACE LATOUR-MAUBOURG

Du nom du célèbre Drômois, général d'Empire et marquis de Latour-Maubourg, cette caserne a été construite au XIX^e siècle face au Polygone, vaste espace réservé aux exercices de tir. Elle accueille le 5^e régiment de chasseurs à cheval en juin 1879. Elle se compose alors d'un bâtiment central pour le logement des soldats, d'écuries docks, d'un manège dans l'axe du quartier et de quatre entités pour l'entretien des chevaux. Suite au départ des militaires en 1998, elle appartient aujourd'hui à la Ville de Valence et fait l'objet d'un vaste programme de reconversion : réaménagement de la place d'Armes, installation de la médiathèque, des archives intercommunales...



VOÛTE ARBORÉE - Avenue de l'Yser

La voûte arborée présente sur l'avenue de l'Yser est composée de platanes de plus de 50 ans. L'élagage réalisé tous les trois à cinq ans permet de laisser les arbres exprimer tout leur potentiel et former ainsi une voûte. Cet espace arboré apporte de la fraîcheur et permet de lutter contre la chaleur urbaine.



CASERNE DES SPAHIS - Chemin du colonel Moore

Le 1^{er} régiment de spahis est l'héritier des traditions de la cavalerie d'Afrique descendant du régiment de marche de spahis marocains (1^{er} RSM) créé en 1914 par le général Lyautey. Aujourd'hui, c'est une unité de l'armée française relevant de l'arme blindée-cavalerie (ABC). Depuis 1984, le 1^{er} régiment de spahis est installé à Valence, dans l'ancien petit séminaire du quartier du Charran.



SOURCES DU CHARRAN - Quartier du Grand Charran

Conçus en collaboration avec un collectif d'habitants et d'associations, la zone humide et un jardin partagé ont été aménagés par la Ville afin de créer du lien dans le quartier et de proposer des activités pédagogiques. Ils illustrent la démarche forte, portée par la Ville, de développement des initiatives citoyennes.



En marchant, en courant ou à vélo : Bouger est bénéfique pour la santé !

Valence dispose d'un environnement agréable : plus de 340 hectares d'espaces verts publics (soit 160 m² par habitant), 11 parcs, plus de 40 squares et de nombreux itinéraires piétons, des promenades le long des canaux, 115 km de voies cyclables... Chacun peut en profiter pour se promener, faire du sport et/ou (re)découvrir la ville et ainsi adopter un mode de déplacement doux au quotidien pour une meilleure qualité de l'air.

Les bénéfices d'une activité physique sont par ailleurs largement démontrés, quel que soit l'âge. Elle favorise :

> une bonne condition physique (capacités respiratoires, musculaires, souplesse, équilibre)

- > une meilleure santé mentale (gestion du stress, estime de soi, bien-être, réduction des états dépressifs, concentration)
- > une baisse des maladies cardio-vasculaires, des risques d'accidents vasculaires cérébraux et de plusieurs cancers (côlon, sein, endomètre)
- > une diminution du risque de développer un diabète
- > l'équilibre entre le bon et le mauvais cholestérol
- > la lutte contre les surpoids et l'obésité...

Pratiquer la marche à pied, la course ou le vélo contribue à atteindre les 30 minutes d'activité physique recommandées par jour.



Cyclistes et piétons, cohabitons

Afin que la cohabitation de tous se passe au mieux, il est important de respecter certaines règles et bonnes pratiques.

- > Cyclistes, vous pouvez être tenté de rouler sur les trottoirs par peur du trafic automobile. Sachez que sauf indication contraire, les trottoirs sont réservés aux piétons. Seuls les enfants de moins de 8 ans ont le droit d'y rouler à vélo et à l'allure du pas. En absence de piste ou de bande cyclable, les cyclistes doivent emprunter la voie de circulation.
- > Certaines pistes cyclables empruntent des trottoirs, ce qui demande une grande attention de la part des cyclistes : des piétons distraits peuvent se trouver sur la piste.
- > En présence de piétons, les cyclistes doivent adapter leur vitesse et utiliser leur sonnette, obligatoire sur les vélos en ville, pour les prévenir en amont et éviter ainsi de leur faire peur.
- > Les zones piétonnes sont accessibles aux cyclistes, mais ils n'y sont pas prioritaires et doivent rouler à une allure modérée. En cas de forte fréquentation, les cyclistes doivent rouler au pas, voire mettre pied à terre.
- > À Valence, les vélos sont interdits dans les parcs, sauf pour les enfants de moins de 12 ans (en dehors des espaces balisés à cet effet).

revv-valence.org

Avec le Service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire, découvrez toute l'année le patrimoine de Valence, entre architecture, histoire et savoir-faire...



Maison des Têtes - 57 Grande Rue
04 75 79 20 86
artethistoire@valenceromansagglo.fr
artethistoire.valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr



valence.fr

